Envoyé en préfecture le 14/11/2018 Reçu en préfecture le 14/11/2018 Affiché le 14 11 2018

ID: 004-200072304-20181113-D2018215-DE



Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7

dont suppléé : 0dont représentés : 5

Votants: 25

dont « pour »: 25dont « contre »: 0dont abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 9 novembre 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

PRESENTS: Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel (parti avant le vote de la question n°43) et NICOLAS Yves.

EXCUSES: Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, FERRON Yves ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/215

OBJET: REGIE UBAYE SKI: GRATUITES HIVER 2018/2019 - SITE DE SAINTE-ANNE

Le Conseil de Communauté,

VU ses délibérations n°2018/138 du 19/06/2018, n°2018/211 et 2018/2014 prises lors de cette même séance portant sur les tarifs hiver 2018-2019 du site de Sainte-Anne ;

Considérant la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 15 Octobre 2018 ;

Après délibéré,

• FIXE les gratuités comme suit :

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
Accords commerciaux	Représentants TO	Journée	Signature Chef Exploitation ou Responsable des ventes	
	Groupes	1 forfait offert pour 10 forfaits achetés (forfait de même durée journée ou séjour)	Responsable des ventes	
	Employés et propriétaires restaurants d'altitude	2 montées Télésiège Mélézet (Piéton uniquement)	Sur liste visée par C-Exploit	
	Groupe-Classe de neige, Colonie –Course – Duplicata – Dépôt CE – Gratuité CCVUSP – Cartes De service Personnel	Support main libre	Achat des forfaits	
	Clients saison	Support main libre offert	Achat des forfaits	
	Clients 75 ans Et +, - 5 ans	Journée ou saison	Présentation carte identité	
Actions promotionnelles	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
	Animation station	≤ Journée ou Piéton	Programme OT + demande de gratuité => Signature du Directeur Régie	
	CCVUSP (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Pléton	Demande de gratuité => Signature du Directeur Régie	
	Dotation Régie (lots)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Signature du Directeur Régie	
<u>Procédures</u> <u>administratives</u>	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
	Attente délivrance de forfaits (TO, etc.)	≤ Journée	Signature Chef d'Exploitation ou Responsable des ventes	
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Chef Exploitation	

	Original pour assurance ≤ Journée		Attestation de récupération du forfait signée par le client	
	Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte + recherche sur le logiciel des ventes	
	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
Accords partenaires	Courses FIS et FFS Nationales, de Ligue ou de Comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.	
	Autres courses (Club, Association diverse,)	≤ Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.	
	PSIG + PGHM	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie	
	Gendarmerie	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie	
	Rassemblement Pôle espoir / DDCSPP / FFS	≤ Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes	
	DSF Domaines Skiables de France	≤ Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF	
	Régisseurs carte jeune	Saison Ubaye	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le Directeur Régie	
	Club partenaire de la station	Saison Ste Anne	Sur accord préalable, réservé aux dirigeants. Limité à 3 pour le SCSA et à 3 pour les autres clubs. Liste fournie par le club et signée par le Directeur Régie	
Accords Fonciers	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
	Propriétaires et indivisions	Saison selon convention personnalisée	Selon liste Mairie-Propriétaires + Conventions CCVUSP	
	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
Accords Sociaux	Employés des autres stations	≤ Journée	Sur présentation d'un justificatif de l'employeur	
	Employés Régie	Saison Sainte Anne	Carte de service	
<u>Invités</u>	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions	
	CCVUSP	Journée	Validation Présidente au cas par cas	
	Direction Régie	Journée	Validation Directeur Régie au cas par cas (maxi 75)	

 DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Envoyé en préfecture le 14/11/2018

Reçu en préfecture le 14/11/2018 Affiché le 14.11. los f

ID: 004-200072304-20181113-D2018215-DE

C.C.V.U.SP

La Présidente, Mme VAGINAY Aophie.

Séance du 13 no vembre 20